RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 10176
Numéro SIREN : 338 274 491
Nom ou dénomination : DORIS ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2015 sous le numéro de dépôt 8721

1500873001

DATE DEPOT : 2015-02-03

NUMERO DE DEPOT : 2015R008721

N° GESTION : 1986B10176

N° SIREN : 338274491

DENOMINATION : DORIS ENGINEERING

ADRESSE : 58 A, RUE DU DESSOUS DES BERGES 75013 PARIS

DATE D'ACTE : 2014/12/17

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 décembre 2014
Copie certifiée conforme à l'original,

Paris, le 13 janvier 2015
Cyrille Sailly Se*crétaire Général*

PN 14-11-24
CH

DORIS ENGINEERING

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros
Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
RCS PARIS B 338 274 491 (86B10176)

DORIS Engineering
S.A. au capital de 3 571 440 €
SIRET 338 274 491 00012
Tél. 01 44 06 10 00
58 A, Rue du Dessous des Berges, 75013 PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
- 3 FEV. 2015
Sous le N° : 8721

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre à 11h00, le Conseil d'administration de DORIS Engineering s'est réuni sur convocation du Président par lettre en date du 17 novembre 2014 (Document DGL-02714), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 30 septembre 2014 (Document : DGD-02093),
2) Activité 2014 et résultat prévisionnel en fin d'exercice,
3) Prévision d'activité et budget 2015,
4) Pouvoirs du Directeur Général / Cautions pour 2015,
5) Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

- Monsieur Loïc des Déserts, Président du Conseil d'administration de DORIS Engineering,
- Monsieur Richard Francioli, représentant permanent de Vinci Construction,
- Monsieur Benoît Lecinq, représentant permanent de GRAAVEN Holding SAS,
- Monsieur Jean-Jacques Lestrade, représentant permanent de Ponticelli Frères,
- Monsieur Christophe Tournier, représentant permanent de CM CIC-Investissement,
- Monsieur Jean-Michel Lang,
- Monsieur Jean-Baptiste Champeau,
- Madame Pauline Béraud.

Assistent au conseil sans voix délibérative :

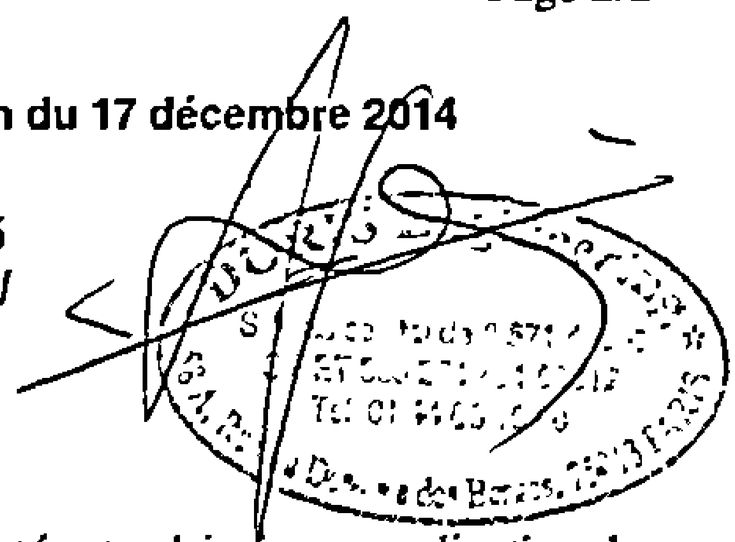
- Monsieur Nicolas Parsloe, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Michel Caplain, Directeur Administratif et Financier,
- Monsieur Cyrille Sailly, Secrétaire du Conseil d'administration.

Assistent également les représentants du Comité d'Entreprise de la Société :

- Madame Maud Deloménie-le Chapelain, déléguée IC,
- Madame Thi Bich Hanh NGuyen, déléguée ETDA.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 décembre 2014
Copie certifiée conforme à l'original,

Paris, le 13 janvier 2015
Cyrille Sailly *Secrétaire Général*



Le Président constate et déclare à l'ouverture de la réunion :

- Que tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés et qu'ainsi, par application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Conseil peut valablement délibérer,
- Que les copies des lettres de convocation demeureront dans les archives de la Société.

1. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2014**

2. **ACTIVITÉ 2014 ET RÉSULTAT PRÉVISIONNEL EN FIN D'EXERCICE**

3. **PRÉVISION D'ACTIVITÉ ET BUDGET 2015**

4. **POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL / CAUTIONS POUR 2015**

5. **QUESTIONS DIVERSES**

m) **Organisation DORIS :** En application de l'article 22 des statuts, le Conseil, sur proposition de son Président, examine la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, aujourd'hui réunies.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de ses membres présents ou représentés la dissociation des fonctions de Président et Directeur Général, et ce avec date d'effet le 1er janvier 2015, Monsieur des Déserts conservant le rôle de Président et Monsieur Parsloe devenant Directeur Général. A l'égard des tiers, Monsieur Parsloe, Directeur Général, disposera de tous les pouvoirs pour assurer le fonctionnement de la Société (cf. point 4 : Pouvoir du Directeur Général).

Monsieur des Déserts, à l'instigation de ces changements de gouvernance de la Société, et Monsieur Parsloe, qui déclare accepter ses nouvelles fonctions en tant que Directeur Général, remercient le Conseil de leur confiance.